

REGION DE L'EST

DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM

COMMUNE DE NGOURA

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIQUE DU CAMEROUN

PAIX-TRAVAIL-PATRIE

AVIS DE CONSULTATION N°002/AC/C.NGRA/CIPM/2020 DU 02/11/2020, POUR LA REALISATION DE DEUX (02) PUITS CHACUN EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE NGOURA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

1. Objet de la demande de cotation :

Dans le cadre de la Réalisation de deux (02) Puits chacun équipé d'une pompe à motricité humaine dans certaines localités de la Commune de NGOURA, le Maire de la Commune de NGOURA, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de NGOURA, le présent avis de consultation.

2. Lieu d'exécution et Consistance des travaux et financement:

N° lot	Désignations	Localités	Financements
Unique	Réalisation de deux (02) Puits chacun équipé d'une pompe à motricité humaine	1. Garga-Sarali 2. Guiwa Yaangamo	PNDP (IDA)

3. Participation et origine :

La participation au présent Avis de consultation est ouverte à égalité de conditions aux petites et moyennes entreprises de droit camerounais ci-après :

N°	NOM DU PRESTATAIRE	LOCALISATION	BOITE POSTALE	TELEPHONE
1	Ets GREEN CORPORATION ENGINEERING	Yaoundé	-	695 428 029
2	Ets ALICO	Batouri	B.P : 56	699 667 555
3	Ets BEKO ET FILS	Bertoua	-	695 515 809
4	PLN CAM INVEST Sarl	Bertoua	-	664 275 369

4. Retrait du Dossier de Consultation:

Le dossier de consultation peut être retiré gratuitement à la Mairie de NGOURA dès publication du présent Avis de Consultation, pendant les jours ouvrables, entre **7 heures 30 et 15 heures 30**.

5. Remise des offres:

Les offres rédigées en français ou en anglais, en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devront parvenir au Gymnase du Lycée Technique de KANO à Bertoua, et réceptionné par le chef de Service de la Passation des Marchés, le **16/11/2020 à 10 heures au plus tard** et devra porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION N°002/AC/C.NGRA/CIPM/2020 DU 02/11/2020 POUR LA REALISATION DE DEUX (02) PUITS CHACUN EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE NGOURA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

Financement : PNDP (IDA), Exercice 2020

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de NGOURA".

6. Ouverture des offres:

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de NGOURA, au Gymnase du Lycée Technique de KANO à Bertoua, le **16/11/2020 à 11 heures** précises.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

7. Validité de l'offre :

L'offre qui devra être chiffrée hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission, restera valable pendant une période de **90 (Quatre Vingt Dix)** jours calendaires.

8. Attribution provisoire du Marché :

La Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de NGOURA proposera comme adjudicataire provisoire à l'autorité contractante, le soumissionnaire ayant présenté l'offre classée moins disante au tableau récapitulatif des cotations, et ayant satisfait aux conditions minimales de qualifications imposées.

9. Délai d'exécution

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage est de **Cent vingt (120) jours calendaires**.

10. Renseignements complémentaires:

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de NGOURA ou à la Cellule Régionale du Programme Nationale de Développement Participatif (PNDP) à Bertoua.

Ampliations :

- ✓ Chef Service/Marché (PNDP-Est) ;
- ✓ ARMP (pour insertion au JDM) ;
- ✓ MINAMP/LD ;
- ✓ Pdt/CIPM ;
- ✓ Sce /PM ;
- ✓ Affichage ;
- ✓ Chrono/archives.

Ngoura, le 02/11/2020

Le MAIRE

Autorité Contractante

